

Elève	
Nom :	Prénom :
Âge :	Téléphone :
Adresse e-mail :	
Problème de santé ?	
Tuteur légal (si élève mineur)	
Parent 1 (nom/prénom) :	Parent 2 (nom/prénom) :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :

Cours hebdomadaire(s) choisi(s)			
Cours	Jour	Horaires	Professeur
		à h	
		à h	
		à h	
		à h	
		à h	
		à h	
		à h	

Mode de règlement (<i>Espace ci-dessous réservé à la direction</i>)		
..... € d'abonnement annuel + 15€ de frais d'adhésion à l'association Soit un montant total à régler de : €		
▷ En une fois		
o Chèque (<i>Ordre : Studio 02 Dance School</i>)		o Carte Bancaire
▷ En 3 fois (<i>noter les montants des chèques ci-dessous</i>)		
Septembre	Octobre	Novembre
..... € € €

Documents à fournir	(Espace ci-dessous réservé à la direction)
- Fiche d'inscription	
- Certificat médical de moins de 3 mois	
- Règlement	

Autorisation de droit à l'image

Je, soussigné(e) (noter nom/prénom du tuteur légal) **Autorise / N'autorise pas** (rayer mention non souhaitée) l'Association Studio 02 Dance School à utiliser mon image / l'image de (noter nom/prénom de l'élève) pour diffusion de photos ou vidéos (post Facebook, Instagram, site internet de l'école).

Informations importantes

1. La responsabilité de l'Association envers les mineurs n'est engagée que pendant la durée des cours auxquels ils sont inscrits.
2. L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.
3. Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué. En cas de blessure, un avoir peut être proposé, uniquement sur justificatif médical.
4. Toute inscription incomplète au 31 octobre ne sera pas validée (voir pièces à fournir ci-dessus) et l'élève ne sera plus autorisé en cours.
5. Les professeurs sont en droit de suspendre l'abonnement d'un élève en cas de non-respect des règles du cours.
6. Il est strictement interdit d'entrer dans la salle avec des chaussures de ville, seules les chaussures utilisées uniquement en intérieur sont autorisées.
7. Les cours ont lieu de Septembre à Juin, hors période de vacances scolaires et jours fériés, soit un total de 35 semaines de cours.
8. Les parents ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant les cours, sauf sur autorisation du professeur.
9. Un spectacle de danse est organisé dans l'année.
10. Les cours non dispensés et non rattrapés pendant l'année sont remboursés en fin d'année scolaire

Date :

Signature :